



**L'ESTACADE**  
restaurant

RESTAURANT DE FRUITS DE MER  
03 22 20 52 31  
6 QUAI COURBET • 80550 LE CROTOY

RESTAURANT  
**LES CANOTIERS**

Ouvert tous les jours  
de 10h à 15h et  
de 19h à 21h30

03 22 27 80 56  
14 QUAI COURBET • 80550 LE CROTOY

**Carrefour contact**

**Le Crotoy** Rue du 8 Mai

**MI PLUMBERIE**  
SPECIALISTE CHAUFFAGE

INSTALLATION // RENOVATION // DEPANNAGE

MATTHIEU LECOQ • LE CROTOY  
06 77 24 81 54 • lecoq.m@hotmail.fr

**Prêt à Pause Thé**  
Prêt à porter Salon de thé  
Vêtements du 34 au 46

74 rue de la porte du pont  
80550 LE CROTOY  
Tél. 03 22 19 31 40  
pretapausea@orange.fr

**Camping Le Tarteron**

Location mobilhome et résidentiel  
Piscine avec 2 bassins couverts et chauffés  
Jardin de jeux, aire de jeux, feu de bois, terrain de sport, animations et bar.

contact@letarteron.fr • 03 22 27 06 75 • www.letarteron.fr

**af communication**

Réalisation et Régie Publicitaire  
06 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 05 info@afcommunication.com

**LE VENT SUCRÉ**  
Crêpes • Gaufres • Glaces

25 rue de la porte du pont  
80550 LE CROTOY

**LA COTE D'OPALE**  
RESTAURANT - BAR - BRASSERIE - CAFE  
BUFFET DE NOIRS D'OEUVRE

Place Jeanne d'Arc  
80550 LE CROTOY  
Tél : 03 22 27 11 69 Mail : vincent.villerelle@gmail.com

**MADO**  
Restaurant gastronomique & éco-responsable  
Bar extérieur  
Motel vue sur Baie

**LE BISTROT DE LA BAIE**  
LE CROTOY

3/5 rue de la Porte du Pont - 80550 Le Crotoy  
Produits locaux - Moules de Bouchot  
Plats traditionnels de la Baie de Somme  
dans un cadre confortable et chaleureux  
lebistrotdelabai@gmail.com  
Tél : 03 22 27 07 49  
www.lebistrotdelabai.com

**Poissonnerie La MADDY**

PLATEAUX DE FRUITS DE MER  
FRAICHEUR - QUALITE

18 Quai Courbet - 80550 LE CROTOY  
Tél : 03 22 27 80 27

**FLANDRIA**  
Achat et Vente de Mobil-Home (neuf ou d'occasion)

Jean-Marie LEMAIRE  
Responsable d'agence  
06 87 14 32 04  
jm.lemaire@landria-loisirs.com  
11 route de Rue, 80550 LE CROTOY

**CHEZ SUZETTE**  
Recettes originales de galettes et de crêpes maison  
Accueil de groupes  
Terrasse intérieure

03 22 31 07 03  
35, rue de la Porte du Pont  
80550 LE CROTOY  
www.chezsuzette.com

**L'OCEANE**  
Poissonnerie Bar à huîtres

5 place Jeanne d'Arc  
LE CROTOY  
03-22-25-08-49

**ROUSSEL**  
Charpente & couverture

LE CROTOY

Fabrication et pose de charpentes  
Conception d'ossatures bois  
Tous travaux de couverture  
Neuf & Rénovation

Marc Roussel 06 37 00 34 91



**Bruno** Achat - Vente - Estimation - Viager  
IMMOBILIER

Dynamisme et réactivité,  
pour bien vendre et bien acheter.

www.brunoimmobilier.fr • contact@brunoimmobilier.fr

**HELLO KEYS**  
Conciergerie en Baie de Somme  
03 22 31 92 70  
www.hellokeys.fr

**MEDICAL**  
François Xavier SOUART  
Docteur en Pharmacie et son équipe

VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL  
Livraison à domicile  
Tél : 03 22 24 24 24

Location de mobil-homes

**Le Baie de Somme**  
80550 Le Crotoy  
03 22 27 80 61 • www.campingbaiesomme.com

**CAVALCADE**  
Ecurie Berger-Pavy

Toutes les infos : www.la-cavalcade.net  
Demande de renseignements :  
e:ricavalcade@orange.fr  
5, rue des jardins 80550 Le Crotoy  
03 22 27 79 15

Comme une plume  
Baie Zen - Be Zen  
Le Crotoy Baie de Somme

Massages bien-être, Energétique, Sophrologie,  
Réflexologie, Fleurs de Bach, Sophro-ballade  
Shirley Lascols  
Sophrologue & praticienne bien-être  
06 87 35 89 34 • commeuneplumesophro.com

**Au Pain Doré**  
Pâtisseries, viennoiseries artisanales  
03 22 27 87 78

**O MOULIN GOURMAND**

07 71 29 00 68

Croûstillons / Chickis / Gaufres / Crêpes  
Glaces Artisanales / Boissons

Food Truck et Bar d'été aux déjeunés  
en face de l'air de camping car  
Ouvert les samedis et dimanches à partir de 14h en période scolaire  
Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires à partir de 14h

**LE LIROT**  
le bistrot du matelot

BAR BRASSERIE  
PIZZAS À EMPORTER  
LIVRAISON GRATUITE

PASSEZ COMMANDE AU  
03 22 27 04 27  
OU AU  
06 19 61 48 77

34 RUE DE LA PORTE DU PONT 80550 LE CROTOY

BALADES NATURE PEDESTRES EN TOUTES SAISONS  
Découvrez ensemble  
la Baie de Somme

06 83 72 02 83  
www.baie-desomme.com • contact@baie-desomme.com

**BOULANGERIE - PATISSERIE - de la Mairie**

Pains spéciaux  
Pâtisseries  
Gâteaux bouillis

03 22 27 86 46 • 5, ALBAIN LECOMTE - 80550 LE CROTOY

**POISSONNERIE "chez Didier"**

03 22 27 05 76 • 6, Quai Courbet • 80550 Le Crotoy

## Index - Le Crotoy

8 Mai (rue de)	B3-C3	Louis Bas (rue)	E2
11 Novembre (rue de)	C2-C3	Mancel (passé)	A2
Amiral Courbet (rue de l')	A3	Marais (chemin du)	
Avenir (rue de l')	E1-E2	Marquenterre (impasse du)	C3-C4-D4
Avions (chemin des)	G1	Marquenterre (rue)	B4-C4
Bains (impasse des)	C2	Marins (passage des)	B2
Bains (rue des)	B2	Mayette (impasse de la)	C4
Barre Mer (rue)	F2-G2-G3	Mayocq (rue de la)	E2-F2-F3-G3
Basse (rue de la)	E2-F2-G2-H2	Mer (rue de la)	A2
Bassin (rue de)	A3-B3	Mercier (rue)	B4
Bassin (rue de)	A3-B3	Mercier (rue des)	D1-D2
Beauvoage (rue)	E1	Mercier (rue)	B5
Beauséjour (rue)	D2-E2	Molière (rue de la)	B4
Beau Soleil (rue)	D1	Nampont (impasse)	B3
Bellevue (rue)	D1	Ormes (passage des)	B3
Bessie Coleman (rue)	B3	Oscar Deguine (rue)	E1
Brèche (rue de la)	B3	Oscar Demarez (rue)	F2-G2
Butte (rue de la)	B2	Paix (rue de la)	C2
Calvaire (rue de)	C3-D3	Paradis (rue de)	D2
Canal (rue de)	B4	Paris (rue de)	C2-C3
Capitaine Guy Duth (rue de)	C2-D1-E1	Pastur (rue)	B2-B3-C2
Carnal (rue)	B2-C2-D2	Paul Bas (rue)	B3
Casino (rue de)	B2	Paul Daumer (rue)	F1
Chantier de Loeliette (passage du)	A3	Pêcheurs (chemin des)	H1
Chantier Naval (rue de)	B4	Phare (rue de)	B2
Château (rue de)	A2-A3	Pierre Besnard (rue)	B4
Château d'Eau (avenue de)	C4-C5	Pierre Guerlain (rue)	A2-B2
Cat Abraham (rue de)	B3	Plage (rue de la)	B2
Cat Destouches (rue de)	F1	Port (rue de)	A3
Croix (rue de la)	B2-B3	Porte du Port (rue de la)	A3-B2-B3
Delant (rue)	B2	Prés (rue des)	C3-D3
Desgardins (rue)	B3-B4-C4	Prison de J d'Arc (rue de la)	B3
Digue (chemin des)	B4	Puit Sucré (rue de)	B2
Dr. Philippe Daum (rue de)	B2	René Fonck (rue)	H1
Écluses (avenue des)	B4	République (rue de la)	C2-C3
Écoles (rue des)	B3	Réunion (rue de la)	C3
École Caudron (rue de l')	G1-H1-H2	Rivière (rue de la)	C4
Église (rue de l')	A2-B2	Roulettes (rue des)	D2-D3-E2-E3
Estacade (rue de l')	A3	Rue (rue de)	E1
Eudel (rue)	B2	Saint-Pierre (rue)	B4
Ferdinand Lesseps (rue)	B3	Soupirs (rue des)	D1
Ferdinand Poidevin (rue)	B2-B3	Souvenir Français (rue de)	D2
Florentin Lefils (rue)	B3-B4	Tamaris (rue des)	F1-F1
Galette (impasse de la)	C2	Victor Pelletier (rue)	B3-C3
Gare (avenue de la)	C4-C5	Victor Petit (rue)	C2
Gaston Caudron (avenue)	F1-F2	Vieux Canal (chemin du)	B4-C4
Général de Gaulle (avenue de)	C3-D2-D3-E2		
Général Leclerc (rue de)	A2-A3-B3		
Georges (rue)	E2		
Grève (rue de la)	H1-H2		
Grognet Gourlain (rue)	B3		
Impératrice (rue de)	A2		
Jacques d'Harcourt (rue)	D1-D2		
Jardins (rue des)	C3-D3		
Jaumes (rue)	G1-G2		
Jeanne d'Arc (place)	A3		
Jules Noiret (promenade)	C1-D1-E1-F1-G1		
Jules Védrines (rue)	F1-F2		
Jules Verne (rue)	A3-B3		
Léonard (rue)	A3		
Léonard (quai)	A2-A3		

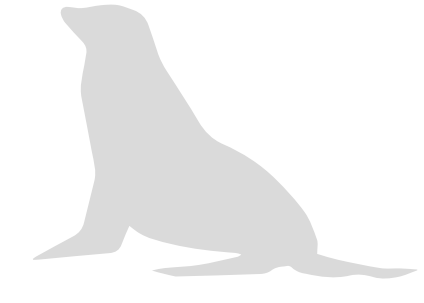
8 Mai (rue de)	B3-C3	Louis Bas (rue)	E2
11 Novembre (rue de)	C2-C3	Mancel (passé)	A2
Amiral Courbet (rue de l')	A3	Marais (chemin du)	
Avenir (rue de l')	E1-E2	Marquenterre (impasse du)	C3-C4-D4
Avions (chemin des)	G1	Marquenterre (rue)	B4-C4
Bains (impasse des)	C2	Marins (passage des)	B2
Bains (rue des)	B2	Mayette (impasse de la)	C4
Barre Mer (rue)	F2-G2-G3	Mayocq (rue de la)	E2-F2-F3-G3
Basse (rue de la)	E2-F2-G2-H2	Mer (rue de la)	A2
Bassin (rue de)	A3-B3	Mercier (rue)	B4
Bassin (rue de)	A3-B3	Mercier (rue des)	D1-D2
Beauvoage (rue)	E1	Mercier (rue)	B5
Beauséjour (rue)	D2-E2	Molière (rue de la)	B4
Beau Soleil (rue)	D1	Nampont (impasse)	B3
Bellevue (rue)	D1	Ormes (passage des)	B3
Bessie Coleman (rue)	B3	Oscar Deguine (rue)	E1
Brèche (rue de la)	B3	Oscar Demarez (rue)	F2-G2
Butte (rue de la)	B2	Paix (rue de la)	C2
Calvaire (rue de)	C3-D3	Paradis (rue de)	D2
Canal (rue de)	B4	Paris (rue de)	C2-C3
Capitaine Guy Duth (rue de)	C2-D1-E1	Pastur (rue)	B2-B3-C2
Carnal (rue)	B2-C2-D2	Paul Bas (rue)	B3
Casino (rue de)	B2	Paul Daumer (rue)	F1
Chantier de Loeliette (passage du)	A3	Pêcheurs (chemin des)	H1
Chantier Naval (rue de)	B4	Phare (rue de)	B2
Château (rue de)	A2-A3	Pierre Besnard (rue)	B4
Château d'Eau (avenue de)	C4-C5	Pierre Guerlain (rue)	A2-B2
Cat Abraham (rue de)	B3	Plage (rue de la)	B2
Cat Destouches (rue de)	F1	Port (rue de)	A3
Croix (rue de la)	B2-B3	Porte du Port (rue de la)	A3-B2-B3
Delant (rue)	B2	Prés (rue des)	C3-D3
Desgardins (rue)	B3-B4-C4	Prison de J d'Arc (rue de la)	B3
Digue (chemin des)	B4	Puit Sucré (rue de)	B2
Dr. Philippe Daum (rue de)	B2	René Fonck (rue)	H1
Écluses (avenue des)	B4	République (rue de la)	C2-C3
Écoles (rue des)	B3	Réunion (rue de la)	C3
École Caudron (rue de l')	G1-H1-H2	Rivière (rue de la)	C4
Église (rue de l')	A2-B2	Roulettes (rue des)	D2-D3-E2-E3
Estacade (rue de l')	A3	Rue (rue de)	E1
Eudel (rue)	B2	Saint-Pierre (rue)	B4
Ferdinand Lesseps (rue)	B3	Soupirs (rue des)	D1
Ferdinand Poidevin (rue)	B2-B3	Souvenir Français (rue de)	D2
Florentin Lefils (rue)	B3-B4	Tamaris (rue des)	F1-F1
Galette (impasse de la)	C2	Victor Pelletier (rue)	B3-C3
Gare (avenue de la)	C4-C5	Victor Petit (rue)	C2
Gaston Caudron (avenue)	F1-F2	Vieux Canal (chemin du)	B4-C4
Général de Gaulle (avenue de)	C3-D2-D3-E2		
Général Leclerc (rue de)	A2-A3-B3		
Georges (rue)	E2		
Grève (rue de la)	H1-H2		
Grognet Gourlain (rue)	B3		
Impératrice (rue de)	A2		
Jacques d'Harcourt (rue)	D1-D2		
Jardins (rue des)	C3-D3		
Jaumes (rue)	G1-G2		
Jeanne d'Arc (place)	A3		
Jules Noiret (promenade)	C1-D1-E1-F1-G1		
Jules Védrines (rue)	F1-F2		
Jules Verne (rue)	A3-B3		
Léonard (rue)	A3		
Léonard (quai)	A2-A3		

## lieux & équipements

<b>Services Publics</b>		<b>8</b> Église Saint-Firmin	H6
<b>Mairie</b>	A3-H6	<b>9</b> Butte du Moulin	B2
<b>La Poste</b>	A3	<b>10</b> Cabines de Plage / chemin des Planches	B2-C1
<b>Office de tourisme</b>	B2-B3	<b>11</b> Ancienne base nautique	E6
<b>École Jules Verne</b>	D2	<b>12</b> Cimetières	D2-H6
<b>Ateliers communaux</b>	D4	<b>13</b> Quartier de l'Aviation	F1-G1-H1
<b>Santé &amp; Sécurité</b>		<b>14</b> Station Conchylicole	H2
<b>Défibrateurs :</b>			
- Police municipale, rue du Château	B3		
- Atelier crotellois	A3		
- Halle aux poissons	A4		
- Toilettes publiques parking Jules-Verne	A3		
- Poste de secours SNSM	C1		
- Toilettes publiques Butte du Moulin	B2		
- Angle rues Puit-Sucré et Porte du Port	B2		
- Entrée du stade Lucien-Déraulé	D3		
- Toilettes publiques parking entrée de ville	C5		
- Toilettes publiques Aire de jeux Adrienne Bolland	F1		
- Mairie Saint-Firmin	H6		
- City stade de la Bassée	E6		
<b>Maison médicale</b>	F2		
<b>Pôle Santé</b>	C3		
<b>Cab. Dr. Marquilly</b>	C2		
<b>Cab. Dentaire Dr. Monnier</b>	B2		
<b>Cab infirmier</b>	C2		
<b>Pharmacie</b>	C3		
<b>Centres équestre</b>	C1		
<b>Poste de la SNSM</b>	C3		
<b>Centre d'incendie et de secours</b>	D4		
<b>Poste de Police Municipale</b>	A3		
<b>Divers</b>			
<b>Déchèterie</b>	D5		
<b>Points d'apport Volontaire</b>	B5-D2-D5-H1-H6		
<b>Toilettes publiques</b>	A3-B2-B3-B4-C1-C5-F1		
<b>Station service</b>	C3		
<b>Édifices &amp; Quartiers</b>			
<b>1</b> Kiosque	C4		
<b>2</b> Écluses - Bassin de Chasse	A5		
<b>3</b> Port de Plaisance	B4		
<b>4</b> Halle aux poissons	A4		
<b>5</b> Port de pêche	A4		
<b>6</b> Place Jeanne d'Arc	A3		
<b>7</b> Monument aux morts	B3		
<b>8</b> Calvaire des Marins	A2		
<b>9</b> Église Saint-Pierre	B2		
<b>Stationnement</b>			
<b>P</b> Parking	A3-B2-C5-F1-F3-H1-H2		
<b>⚡</b> Bornes électriques	A3-B2-F1		
<b>🚐</b> Aire de camping-car	B5-H1-H2		
<b>P</b> Parking bus	D2-H2		
<b>🚏</b> Dépose minute bus	B3-C4-G1-H6		
<b>Information</b>			
<b>📄</b> Panneaux d'Informations animations	B2-B4-C1-C2-C4-G1-G6		

## Découverte du Crotoy

# #1 Précautions avant de partir en baie



Pour être un visiteur responsable  
Chaque année des millions de visiteurs sillonnent en baie de Somme.

Au gré de ses ridins, par delà ses chenaux, sur les flots... les chemins qui mènent aux mille et un visages de la baie et du Crotoy ne manquent pas. Sauf que la baie de Somme – ou plus précisément d'ailleurs l'estuaire de la Somme, puisque la configuration est bien estuarienne et non exactement celle d'une baie – n'est pas qu'un paradis de nature, d'air pur et de lumières exceptionnelles...

La baie peut s'avérer un piège particulièrement dangereux, voire même mortel, si on s'y engage avec trop... «d'insouciance». C'est pourquoi qu'on «soit d'ici» ou pas, navigateur, randonneur ou simple promeneur avant toute balade sur l'éstran pensez à :

- > Consulter les conditions météo et horaires de marées spécifiques au Crotoy (voir villeducrotoy.fr)
- > Rejoindre la digue ou la berge - impérativement 3 heures avant l'heure de la pleine mer au Crotoy
- > Dans l'ensemble préférez toujours les balades parallèles au front de mer sur 100 à 150 mètres maximum sur l'éstran
- > Disposer d'un téléphone portable en état de charge optimal
- > Vous rappeler qu'une balade en baie est plus physique qu'il n'y paraît, il ne s'agit pas d'un «simple» sentier sablonneux
- > Pour découvrir la baie en toute sécurité faites appel à un guide



A noter :

- > Si vous êtes témoin ou victime d'un accident sur le domaine public maritime, prévenez les secours en composant le N° 196 (ou canal 16).
- > Un poste de secours est situé à l'angle de la digue Jules-Noiret et de la rue Victor-Petit. Pour joindre la station permanente de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) du Crotoy : 07 52 06 48 56.
- > Les renforts saisonniers de la SNSM tireront des permanences 3 heures avant et après le flot, chaque week-end dès le week-end d'Ascension et en septembre, puis chaque jour en juillet-août.

# #2 Sports nautiques

Où bien glisser...  
La pratique de tous les sports de glisse (kite-surf, planche à voile...) est interdite sur le front de mer bâti.



Lors de conditions climatiques violentes, la pratique des sports nautiques est particulièrement déconseillée.

# #3 Les Animaux sur la plage

Parce que nos compagnons ont aussi le droit à la plage...  
Les animaux sont autorisés sur la plage entre l'allée de la grève et le parking de la Maye, au-delà de ces deux points les animaux – même tenus en laisse ne pas autorisés.



# #4 Stationnement

Concernant le stationnement en ville...  
le stationnement est payant du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre inclus, de 9h-12h et de 14h-19h. Tarifs de 1 à 1,50 € par heure, selon la zone choisie. Des forfaits notamment hebdomadaires sont mis en place.



Le stationnement est payant entre midi et 14h : Rues de l'Église, Pierre-Guerlain, Docteur Philippe Daum, du Puits-Sucré, du Casino, du Phare, de la plage, butte du Moulin et place Mancel.

Un parking à tarif préférentiel est à disposition pour 2 € la journée, entrée de ville par la route de Rue.  
Les véhicules supérieurs à 2m de hauteur ne sont pas autorisés à stationner en ville, ils sont invités à rejoindre les aires de camping-cars.

Pour obtenir votre vignette de stationnement et les forfaits semaine :  
La police municipale est en charge de l'attribution des vignettes de stationnement pour les résidents qui doivent impérativement fournir : l'ancienne vignette (s'il s'agit d'un renouvellement), un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité...), la dernière taxe d'habitation et la carte grise du ou des véhicule(s) concernés. Pour les véhicules de fonction ou de service : une attestation de l'employeur selon laquelle le véhicule soumis à demande est bien attribué à la personne – résidente au Crotoy ou Saint-Firmin – qui en fait la demande.

**Police municipale :**  
10 rue du château. Ouverte du lundi au vendredi : 8h45-11h45 et 13h45-16h45.

# #6 Jours de marché

Bien remplir son panier  
Les marchés forains se déroulent chaque vendredi toute l'année : place Jeanne d'Arc, digue Mercier, quais de l'Amiral Courbet et Léonard (sauf devant l'établissement « Bistrot Mado »). Même chose chaque mardi du 21 juin au 30 septembre 2022.



Aussi, si vous stationnez dans ce secteur : prenez-bien vos dispositions la veille, car la police municipale procède à la mise en fourrière des véhicules stationnés sur les emplacements de marché dès 6h30, lors de ces mêmes jours de marchés. Une démarche toujours bien désagréable tant pour les propriétaires de véhicules que les services municipaux.

# #7 Motos

Place Jeanne d'Arc et stationnement des motos  
La zone piétonnière et le square de la place Jeanne d'Arc ne sont ni autorisés à la circulation, ni au stationnement y compris des motos (sous peine de mise en fourrière).  
En revanche, la ville met gracieusement à disposition des motocyclistes l'enceinte de la cour de la salle Colette, mitoyenne au parking de la rue Jules-Verne, toute l'année.

# #8 Piteux

limitation à 30 km/h  
Partout en agglomération, ainsi que rue de la Maye à Saint-Firmin la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h. Des contrôles sont régulièrement opérés.  
Vélos et trottinettes sont soumis au code de la route !  
Ce qui induit en particulier, le respect des règles de stop, de priorité à droite, de sens unique...



# Parcours du Patrimoine

- 1 - LA PLACE JEANNE D'ARC**  
Autrefois appelée la place du port, on y trouvait les chantiers navals. On y retrouve de nombreux commerces et la statue de Jeanne d'Arc inaugurée en 1881. Encore aujourd'hui la place accueille le marché de la ville.
- 2 - LES COMMERCES**  
En 1912, nous pouvons chiffrer pas moins de 200 commerces de tout type présents sur la ville comme de l'alimentaire, bazar, coliffeurs, cordonniers et bijoutiers.
- 3- PIERRE DEVISMES**  
Figure locale, sa maison se situe face au panneau (façade de couleur rouge). Pêcheur à l'origine du chalut sélectif utilisé pour la pêche dans le monde entier.
- 4-LE CHÂTEAU**  
Emplacement du premier château de la commune. Il fut édifié par le Comte Jean de Ponthieu. Désormais, demeure sur les ruines la Maison Millevoye construite en 1815.
- 5 - GUERIAIN ET LE GRAND HÔTEL**  
Originaire d'Abbeville, Pierre-François Guerlain parfumeur veut développer le tourisme au sein de la ville du Crotoy. Avec les 2 terrains qu'il acquit, son projet de Grand Hôtel voit le jour en 1850.
- 6 - L'ÉGLISE SAINT-PIERRE**  
Classé monument historique depuis 2019, elle s'appelait autrefois Notre Dame. Elle s'appellera Saint-Pierre suite à la destruction de l'église du même nom se trouvant rue Saint-Firmin. Vendue à la Révolution, elle est acquise par l'abbé Delahaye qui en fera don à la Paroisse.
- 7 - LES MAISONS DE PÊCHEURS**  
On retrouve de nombreuses habitations symboliques de l'architecture des maisons de pêcheurs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, environ 600 familles, (la moitié de la population locale) vivent de la mer.
- 8 - LA BUTTE DU MOUIN**  
La butte du Moulin est le point le plus haut du Crotoy, ainsi le moulin se trouvant à cet emplacement était le plus venteux et un point d'observation stratégique pour les entrées et sorties sur la Somme.
- 9 - LES MARÉES**  
Le phénomène naturel des marées, est dû à l'attraction de la lune et du soleil sur les étendues marines de la Terre. Les marées en Baie de Somme sont parmi les plus grandes de la planète.
- 10 - LES CASINOS**  
Avec le développement du tourisme sur le Crotoy, le casino et les établissements de bains symbolisent les activités majeures des touristes.
- 11 - l'ARCHITECTURE BAINÉAIRE**  
Avec le développement de la Balnéothérapie sur l'ensemble du littoral, (de Boulogne jusqu'à Dieppe) le Crotoy ne fait pas exception.
- 12- FEMMES PIOTES**  
le Crotoy est un des berceaux de l'aviation. la commune y a vu se noter plusieurs aviatrices dont vous retrouvez les informations sur le panneau.
- 13 -L'ÉCOLE CAUDRON**  
Sur la plage du Crotoy, l'école d'aviation des Caudron est l'une des premières dans le monde. Elle se trouvait dans le quartier actuel de l'aviation, et fut créée par Gaston et René Caudron.
- 14 - LE CIMETIÈRE**  
Le cimetière du Crotoy où reposent histoires et personnalités qui ont marqué la ville.
- 15- MICHEL MACQUET**  
Une personnalité du sport français est mise à l'honneur ici : Michel Macquet capitaine de l'équipe de France de 1957 à 1964 et porte drapeau aux Jeux Olympiques de 1964 à Tokyo.
- 16- LUSINE À GAZ**  
À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une usine à gaz de houille prit place dans la ville du Crotoy. Son objectif était d'éclairer la ville et quelques maisons bourgeoises
- 17-LES FRÈRES CAUDRON**  
Nous avions déjà évoqué précédemment l'école des frères Caudron. Gaston (1882-1915) et René (1884-1959) sont nés à Favières. Les deux frères se passionnent pour le sport mécanique et notamment l'aviation.
- 18 - LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE SOMME**  
L'essor touristique de la ville est lié à l'apparition en 1887 de la ligne ferroviaire. Au départ de Noyelles-sur-Mer qui crée la liaison entre la ligne Calais-Paris et les villes de Saint-Valéry-sur-Somme, Cayeux-sur-Mer et donc le Crotoy.
- 19 - LA CITÉ MERCIER**  
Proche du port, un entrepreneur, ferrailleur, sourcier, du nom de Pierre Mercier était propriétaire de cette cité où l'on retrouvait des maisons d'ouvriers et de pêcheurs devenues aujourd'hui des résidences.
- 20 - ENSABLEMENT**  
Phénomène naturel amplifié par l'homme, l'ensablement de la Baie de Somme s'est intensifié par des travaux effectués par l'Homme depuis le Moyen-Âge (endiguements, canalisation de la Somme).
- 21 - BASSIN DE CHASSE**  
La Baie de Somme est un espace naturel immense où la faune et la flore sont extrêmement riches. Coquillages, crustacés, poissons, et végétaux marins (la salicorne et l'aster maritime ou oreille de cochon) sont omniprésents et ont permis le développement de la pêche.
- 23-LE PORT**  
le port du Crotoy était très actif jusque les années 1980. Cependant l'ensablement de la Baie a rendu difficile l'accès au port pour les embarcations qui ne pouvaient arriver au port qu'en cas de marées de vives eaux les plus importantes. Et à ce jour l'ensemble des équipages est basé au Tréport en Seine-Maritime.
- 24 - JULES VERNE ET LA SOLITUDE**  
Cette demeure fût celle que Jules Verne prit en location durant 6 années. (1865-1871) Il appréciait le Crotoy pour son climat, mais surtout parce que l'air de la Baie de Somme était bénéfique pour son enfant Michel. C'est notamment dans son bateau qu'il écrira en partie le roman Vingtt mille lieues sous les mers.